



LE VIVANT électronique

(N° 117 mars 2009)

Bd du Midi 25-27
1000 Bruxelles
Tél. : 02.513.08.88
E-mail : info@vivant.org
Site : www.vivant.org
www.vivanteurope.org
Rédaction : Jean-Paul BRASSEUR
jpbrasseur@vivant.org 00 32 499 35.85.72

Sommaire/

- EUROPE : Il est temps pour l'Union de présenter un front unique !!!

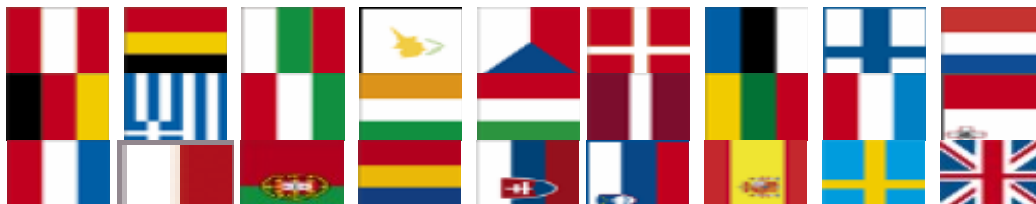
Roger Vancampenhout Membre du Forum Permanent
de la Société Civile Européenne

- VIVANT = réponse structurelle pour l'Europe et les pays en voie de développement

Extraits du *collationnement de ces propositions*
effectué par Damien de FAILLY (2002)
(Membre du Forum Permanent de la Société Civile Européenne)



FORUM PERMANENT DE LA SOCIETE CIVILE EUROPEENNE



SIÈGE SOCIAL Square de Meeûs, 25 - BE 1000 Bruxelles (Belgique) Phone : + (32) 2 508 30 84 – Fax + (32) 2 508 30 89
SECRETARIAT ET ADMINISTRATION Avenue du Rond Point, 10 - BE-1330 Rixensart (Belgique) Phone & Fax : +32 2 652 27 82

Bruxelles, le 23 février 2009

Il est temps pour l'Union de présenter un front unique !!!

ROGER VANCAMPENHOUT
Membre du Forum Permanent
De la Société Civile Européenne

S'il est vrai que de bonnes institutions (et celles prévues par le traité de Lisbonne sont certainement meilleures que celles existant sous le traité de Nice) sont la condition nécessaire pour mener de meilleures politiques, il n'est pas moins vrai que, même avec des institutions renouvées, **l'Union aura du mal à sortir de sa crise actuelle, si ses dirigeants ne font pas preuve de volonté politique et de sens du « leadership » pour relancer le projet européen et affronter les défis du XXIème siècle.**

Une liste de défis. . .

Il y a quelques mois, nous aurions appelé ces défis, entre autres :

- **le changement et le réchauffement climatiques** : les EM se sont accordés en mars 2007 sur l'objectif de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone CO₂) de 20%

d'ici à 2020 (par rapport au niveau de 1990). Comment l'UE traduira-t-elle ces intentions en mesures effectives et contraignantes ?

- **le développement durable** : comment l'UE contribuera-t-elle à répondre aux besoins des générations actuelles sans compromettre ceux des générations futures ?
- **l'approvisionnement en énergie** : l'UE parviendra-t-elle à définir une véritable politique européenne de l'énergie qui garantisse, entre autres, l'approvisionnement en pétrole et en gaz ? A quand une Agence européenne de l'énergie et des compétences exclusives de l'Union dans le domaine énergétique ?
- **l'immigration et l'asile** : l'UE saura-t-elle mettre en place des politiques communes efficaces et équitables en la matière ?
- **la « Stratégie de Lisbonne » révisée** : la stratégie initiale n'ayant pas produit les résultats escomptés, comment concilier la recherche d'une plus grande compétitivité et la création d'emplois plus durables, tout en résorbant les poches d'exclusion sociale et de chômage dans plusieurs pays membres ? Comment relancer la recherche et l'innovation ?
- **le budget de l'Union** : l'UE se dotera-t-elle des moyens de ses ambitions ? A cet égard, il sera impératif de doter l'Union d'un budget qui soit à la hauteur des tâches qu'elle devra assumer. Un accord *a minima* sur les perspectives financières (fixation des plafonds des budgets pour les années à venir - 2007-2013) a été réalisé fin décembre 2005 sous présidence britannique sur 862 milliards d'euros, soit 1,045 % du PIB (La Commission avait proposé initialement 1.000 milliards d'euros, soit 1,23% du RNB/PIB de l'Union). « On ne devient pas une puissance en y consacrant 1% de son PIB! Il faudra bien envisager de consentir à terme de nouveaux transferts des budgets des États membres vers le budget européen ». (Déclaration de Catherine COLONNA, ancienne ministre française déléguée aux affaires européennes dans une interview au Monde).

Par ailleurs :

- Comment organiser **la cohésion et la solidarité** entre les 27 pays membres et, en particulier, avec leurs régions moins favorisées ou en retard de développement ?
- Comment finaliser **les négociations dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)**, notamment dans le domaine agricole (voir le « Bilan de santé » de la PAC) ?
- Comment progresser dans la réalisation des **objectifs du Millénaire pour le développement** ?
- Quel rôle l'UE peut-elle jouer pour contribuer à réguler – à commencer par la régulation interne de la zone euro - **le capitalisme financier mondialisé** et les marchés financiers globaux et à réduire les inégalités croissantes liées à la financiarisation de l'économie ?
- Comment définir **la « capacité d'absorption » de l'UE** dans le cadre des négociations d'adhésion des pays candidats (Turquie, Croatie, autres pays des Balkans, etc.) ?
- **Comment renforcer le rôle et le poids de l'Europe dans le monde**, tout en promouvant et en renforçant la démocratie et les droits fondamentaux en Europe, dans son voisinage et dans le monde ?
- **Comment promouvoir la « citoyenneté européenne »** ? Comment impliquer plus activement le « citoyen européen » dans le débat public ? Comment réduire le « déficit démocratique » de l'UE ?
- **Et que faire si les divergences persistent entre les 27 EM** sur les finalités de l'UE ? Le débat sur l'« Europe à plusieurs vitesses », l'Europe « à géométrie variable », l'Europe « différenciée », le « noyau dur », le « groupe pionnier » - entre les EM qui entendent progresser plus vite que les autres sur la voie de l'intégration et ceux qui pourraient rejoindre plus tard le groupe pionnier - est régulièrement relancé. Telle est, par exemple, la thèse de ceux qui veulent faire davantage converger les économies des (actuels) seize pays de la zone euro.

Dans l'intervalle, l'UE continuera de se voir confrontée à un flot ininterrompu de questions internes, régionales et globales. Cependant, la liste des défis susmentionnés est. . .

. . . secouée par la crise

Tandis que l'UE se complaît dans ce que l'on appelle parfois son « **nombrilisme institutionnel** » (le risque d'imbroglio institutionnel n'est pas le moins imputable aux effets des « Non » au Traité Constitutionnel et au Traité de Lisbonne), la géopolitique et l'économie mondialisée nous rappellent, si c'était nécessaire, que l'UE est confrontée, non seulement aux défis mentionnés plus haut, mais à des dangers encore plus immédiats et des problèmes plus profonds qui requièrent **des réponses rapides et appropriées**.

Durant le mois d'août 2008, le conflit entre la Géorgie et la Russie a amené la présidence française à convoquer un Conseil européen extraordinaire le 1^{er} septembre. **Si elle n'avait pas été contenue, cette crise aurait pu s'étendre à d'autres régions du Caucase**. A la fin 2008 et en janvier 2009, une nouvelle dispute entre la Russie et l'Ukraine eut pour effet l'interruption des approvisionnements de gaz de plusieurs pays de l'UE et des Balkans. Par-dessus le marché, fin décembre 2008 et début 2009, le conflit à Gaza allait une fois de plus embraser le Proche-Orient.

Cependant, le défi le plus grave auquel est confrontée l'UE sera l'actuelle **crise financière et économique**. Déclenchée par l'éclatement d'une énorme bulle – boom de l'immobilier – dans le secteur de la construction aux Etats-Unis (« crédits hypothécaires subprime »), cette crise de l'endettement s'est répandue aux banques et autres institutions financières du monde entier, qui, sans être directement liées aux prêts hypothécaires, avaient été contaminées par des produits toxiques gagés sur ces créances hypothécaires douteuses.

Par un effet de contagion amplifié par une spéculation sur ces titres pourris adossés à ces créances hypothécaires douteuses et désormais revendus à des banques partout dans le monde (« titrisation »), cette crise immobilière allait se transformer en crise boursière et bancaire (rappel de la grande dépression des années 1929 – 1933) sans précédent et à un resserrement du crédit. **Circonstance aggravante : ce « super boom » a échappé à tout contrôle sérieux en raison du fait que ces produits financiers toxiques n'étaient pas correctement évalués par les agences de notation et autres régulateurs**. Et l'existence des paradis fiscaux à l'intérieur et à l'extérieur de l'Europe ne va certainement pas faciliter les réformes indispensables du système.

Dans l'intervalle, la tourmente financière s'est muée en une crise économique mondiale. Celle-ci a déjà eu pour effets **la montée du chômage et l'éclatement de troubles sociaux** : l'on prononce déjà le mot « Dépression II ». Des signes alarmants confirment que la crise n'épargnera pas l'UE et la zone euro, et ce en dépit des opérations de sauvetage des banques et des programmes de relance nationaux et à l'échelle de l'Union. Ceux-là même qui, depuis des années, prônaient la limitation du rôle de l'Etat, en répétant que l'Etat était le problème et non la solution, **se tournent maintenant vers l'Etat** afin de sauver les banques et de stimuler les dépenses publiques et d'infrastructure (Keynes c/ Friedman). Entre temps, un nombre croissant d'économistes de renom s'accorde à dire qu'il est **urgent de mettre sur pied une nouvelle surveillance et régulation mondiales des marchés financiers et de l'économie globale**. L'Union européenne saura-t-elle jouer un rôle déterminant à cet égard et adopter une approche commune et coordonnée en vue d'une solution à long terme de cette crise ? Les décideurs des Etats membres, en particulier ceux

de la zone euro, **auront-ils la volonté politique** de traduire en propositions concrètes et en actes leurs propres déclarations médiatiques?

Dès l'éclatement de la crise financière, **la Banque centrale européenne (BCE) a injecté des centaines de milliards d'euros** pour renflouer les banques privées européennes. En novembre 2008, **la Commission** a lancé **un plan de relance** économique assorti d'une relance budgétaire visant à stimuler la demande et a commencé à **coordonner et surveiller** les aides allouées par les Etats membres à leurs secteurs financiers respectifs.

Cependant, le moins que l'on puisse dire est que certains chefs d'Etat et de gouvernement n'ont pas affiché la volonté de serrer les rangs face à la crise financière, à la récession économique et aux difficultés politiques et sociales qui en résultent. Il reste à voir s'ils trouveront cette volonté dans un avenir proche. **L'aggravation des problèmes économiques et du malaise des populations risque de provoquer des réflexes protectionnistes.**

Cela dit, une série de réunions **au plus haut niveau** a été programmée :

- **le 1^{er} mars**, à Bruxelles : un Conseil européen extraordinaire/informel sur la crise financière et économique, suivi (**les 19 et 20**) du Conseil européen déjà programmé ;
- **le 2 avril**, la réunion du G 20 à Londres : les dirigeants des pays européens se sont réunis à Berlin le 22 février afin de coordonner leurs positions, en particulier pour réformer les réglementations et les institutions financières internationales, sans parler du sort réservé aux paradis fiscaux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union ;
- **en mai**, à Prague, un Conseil européen informel sur les conséquences sociales de la crise ;
- **les 18 et 19 juin**, à Bruxelles, le Conseil européen.

Entre temps auront eu lieu **le 7 juin les élections européennes.**

A défaut de la ratification du traité de Lisbonne par les vingt-sept Etats membres, ces élections se dérouleront sous l'emprise du traité de Nice, ce qui ne contribuera pas à l'efficacité et à la lisibilité des institutions européennes. La mobilisation des partis politiques européens sera requise pour assurer une participation électorale aussi large que possible.

Par ailleurs, les chefs d'Etat et de gouvernement devront porter une égale attention aux conséquences sociales des crises économique et financière et à la protection des droits sociaux fondamentaux. Chaque jour nous apporte son lot de fermetures d'entreprises, de licenciements, de conflits sociaux et de grèves. Certains secteurs, dont celui de l'automobile, sont touchés de plein fouet. L'emploi doit rester la priorité des décideurs européens; à défaut, l'opinion ne comprendrait pas pourquoi d'énormes moyens peuvent être rendus disponibles pour les plans de sauvetage des banques et les plans de relance. **La crise est autant, sinon davantage, l'affaire des travailleurs que des hommes politiques et des économistes.** La migration de travailleurs originaires d'autres pays de l'Union commence à faire problème, comme l'ont montré des grèves récentes au Royaume-Uni et des manifestations en Irlande : d'où la révision éventuelle de la directive sur les travailleurs détachés, mise à l'avant-plan des préoccupations syndicales après les récents jugements de la Cour de justice de l'UE (arrêts Laval, Viking, etc.). **Quant à la « flexisécurité » tant vantée voici encore peu de temps, résistera-t-elle à des licenciements massifs ?** En effet, l'équilibre recherché entre flexibilité et sécurité risque de pencher dangereusement vers encore moins de sécurité. A quand la révision des objectifs et des normes pour améliorer les politiques de cohésion sociale, de santé et d'éducation, pour garantir des services publics de qualité, pour

promouvoir des politiques fiscales équitables ? A quand l'inclusion d'un protocole de progrès social dans les traités de l'Union ?

Enfin, les récents événements ont posé à nouveau la question des **rôles respectifs de la Commission et des Etats membres** dans la prise d'initiatives et la recherche de remèdes pour sortir de la crise. Certes, ces rôles sont complémentaires. Cependant, certains décideurs¹ ou observateurs avertis² s'interrogent sur **le défaut de réactivité de la Commission européenne** face à la crise. Si la Commission a raison de se soucier de la crédibilité du pacte de stabilité et de croissance et de mettre les pays membres, en particulier ceux de la zone euro, en garde contre les déficits excessifs et l'endettement engendrés par les plans de relance, **pourquoi ne prend-elle pas davantage l'initiative**, vis-à-vis des Etats membres, en matière de politique industrielle, par exemple par un plan européen de l'automobile, ou en matière de régulation financière et de lutte contre les paradis fiscaux ?

On le voit : sur l'ensemble des défis exposés plus haut, **il est temps pour l'Union et ses institutions de présenter un front unique !!!**



¹ « Une présidence de crises » Jean-Pierre JOUYET (Albin Michel)

² Jean PISANI-FERRY, directeur du centre d'analyses économiques Bruegel



VIVANT = REPOSE STRUCTURELLE POUR L'EUROPE ET LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

En 2002, les membres de la CONVENTION présidée par V.Giscard d'Estaing en vue de rédiger un projet de constitution européenne se sont mis à l'écoute de la société civile et dans ce cadre, des associations et groupements divers (ONG) ont exprimé leurs propositions qui pour la plupart visent à lutter contre les discriminations. Vivant, en tant que mouvement a aussi présenté des propositions. Nous présentons ici certaines d'entre elles accompagnées d'un commentaire succinct de VIVANT (en italique et en gras) qui montre à souhait combien son modèle socio-économique répond d'une manière structurelle aux problèmes de discriminations et de pauvretés...

Extraits du *collationnement de ces propositions* effectué par *Damien de FAILLY*

(Membre du Forum Permanent de la Société Civile Européenne)

1) Groupe de contact développement :

Considérant qu'aucune politique n'est neutre sous l'angle du genre, et qu'il est essentiel que la dimension égalité femmes-hommes joue un rôle moteur dans la définition des politiques extérieures de l'UE. Ceci exige qu'une analyse sexo-spécifique et que les objectifs d'égalité des sexes soient intégrés pleinement dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques extérieures de l'UE, y compris la politique de coopération au développement et les programmes de réduction de pauvret. (L'instauration d'un revenu de base pour tous favorise l'égalité entre l'homme et la femme et par le pouvoir d'achat qu'il relève, réduit la pauvreté.: Eduardo Suplicy a ce projet pour le Brésil ([www. suplicy.br](http://www.suplicy.br))

2) Comité Européen de Liaison sur les Services d'intérêt Général – CELSIG

- ***Reconnaître le rôle des SIG*** (la redistribution par le Revenu de Base est une reconnaissance structurelle du Service d'Intérêt Général... Services Publics)
- ***Droits à l'initiative de la puissance publique*** (par la taxe sur la consommation, la puissance publique tient à sa disposition un moyen pour régler finement l'économie.)
- ***Droit à des ressources et des réserves dans l'intérêt général*** (en réduisant le coût de l'administration et en effectuant un meilleur contrôle fiscal; en complément le « Compte Fiscal » proposé par Vivant peut devenir un outil performant.)
- ***Législation appropriée pour établir les formes de participation des citoyens résidents.***
(budget participatif, consultation populaire et référendum)

3) Jeunes syndicalistes Européens- CES Jeunes (5 juin 2002)

- *Respect des droits fondamentaux* (Droit au Revenu de base inconditionnel)
- *Europe sociale avant tout* (et relance de l'emploi grâce à la détaxation du travail)
- Droit à une qualité de vie décente pour tous.
- *Véritable participation démocratique* (programme communal de VIVANT : budget participatif)
- *Réformes Institutionnelles* (afin de lutter d'une manière structurelle contre la pauvreté en instaurant par référendum les deux piliers de Vivant à savoir : la détaxation du travail et le Revenu de base inconditionnel)

4) Réseau Européen des Enfants – EURONET

- *Promotion et protection des droits et des besoins des enfants*
- *Que la rédaction de l'ensemble des dispositions législatives et initiatives politiques soit pleinement compatible avec les principes et intérêts supérieurs de l'enfant, en tant qu'objectif premier, conformément à la Convention des Nations Unies sur les droits de l'Enfant.*
- *Hisser les enfants au rang de priorité politique*
- *Coordonner les politiques et renforcer le dialogue avec les ONG représentatives des enfants.*

(Vivant, par son système de Revenu de Base donne la possibilité à chaque parent de choisir d'arrêter de travailler ou de diminuer ses horaires pour pouvoir mieux se consacrer à l'éducation de leur progéniture. De plus, Vivant est pour un enseignement moins institutionnalisé, moins dépendant de la tutelle ministérielle et capable de meilleures marges de manœuvres éducatives et financières pour le grand bien des enfants et des jeunes.)' (Voir le programme 2003)

5) Association Internationale de la Mutualité – AIM

- *Garantir une politique de protection sociale en Europe* (par le Revenu de base inconditionnel et le financement via une taxe sur les produits)
- *Préserver l'intérêt général dans le domaine social et sanitaire* (un Revenu de base, un financement alternatif de la sécurité sociale par la taxe sur la consommation (TSC), une médecine préventive, une traçabilité des produits pour des raisons sanitaires et de contrôle fiscal sur la consommation, voilà des mesures proposées par Vivant)

6) ONG Droits de l'homme, démocratie et Prévention des conflits.(26 ONG Eur + 17 ong candidats + 5 autres)

- *Renforcer le socle éthique de l'UE.* (développer l'éducation et donner à l'enseignement de meilleures marges de manœuvre en le libérant de la tutelle gouvernementale. (programme de Vivant 2003)
- *Les droits de l'homme au sein de l'UE*
(Philosophie de Vivant : Pour Vivant, l'homme et son environnement doivent être placés au centre de toute initiative.
L'organisation de la société est au service du citoyen et pas l'inverse, et ce dernier garde la responsabilité de sa vie et de son bonheur. L'homme n'est pas un objet, il ne se limite pas à sa seule fonction de consommateur ou de travailleur.
Les hommes et les femmes sont des êtres humains qui méritent le respect en toute circonstance,
Le système économique et les organes financiers ne représentent pas un but en

soi.

Ce ne sont pas non plus des « valeurs supérieures » ; ils sont au service de l'homme) (extraits du Programme 2003)

- *Attention particulière aux droits de l'homme et à la prévention des conflits.* (Reconnaître à chacun le droit à un Revenu de base inconditionnel peut être une manière, parmi d'autres, de désamorcer les conflits individuels et collectifs)
- *Promotion d'un ordre mondial plus équitable.* (en garantissant un pouvoir d'achat minimum par l'introduction du Revenu de base).

7) Associations et syndicats du Collectif pour la Citoyenneté et les Droits Fondamentaux-CCDF (29 assoc.)

- *Une union plus démocratique, transparente et plus efficace.* (démocratie construite à partir d'une participation du citoyen)
- *Définition et répartition des compétences dans l'UE.*
- *Simplification des instruments de l'UE.* (simplifications administratives prônées par Vivant)

8) European Network against racism – ENAR

- *Respect des principes fondamentaux de la Charte européenne des droits fondamentaux.*
- *Dignité, liberté, égalité.*
- *Reconnaissance des résidents (r.) qui vivent, travaillent, participent à la vie de la cité.* (Revenu de base inconditionnel pour les étrangers en situation légale, acceptation d'un quotas de réfugié économique, participation populaire par référendum).

9) Eurocrates (105 villes d'Europe et autres)

- *Poursuite d'un objectif de cohésion économique et sociale.* (Par son programme, Vivant rend possible à la fois une liberté d'entreprendre et une plus grande sécurité sociale)
- *Poursuite d'un objectif de développement durable.* (Vivant prône un développement humain durable grâce à la détaxation du travail suscitant la relance de l'emploi et un pouvoir d'achat minimum qui tous deux, donnent à l'économie une vitesse de croisière. De plus, la taxe sur la consommation qu'il propose permet de dissuader ceux qui consomment des énergies fossiles et ce, au profit des énergies renouvelables.)
- *Garantir l'accès aux services d'intérêt économique général, tant pour les citoyens qu'aux fins de cohésion territoriale et sociale.* (Vivant propose un label européen pour la consommation et pour le travail qui est rendu flexible grâce à une liberté de choix retrouvée.)

10) Conseil des Communes et régions d'Europe – CCRE

- *Favoriser le principe de la démocratie locale, exprimé clairement dans la Charte du Conseil de l'Europe sur l'Autonomie locale, souligné et accepté.* (Budget participatif au niveau des communes et relance des marchés locaux grâce à la détaxation du travail qui dissuade les délocalisations)
- *Prévoir des consultations et des partenariats* (principe du référendum)

11) Fédération Européenne des Femmes Actives au Foyer – FEF AF

- ***Reconnaissance de la valeur du travail familial de soin et d'éducation.*** (Pour Vivant, ce droit est reconnu par l'octroi d'un revenu de base inconditionnel pour tous, ce qui permet à la mère de famille de rester au foyer pour éduquer ses enfants (en bas âge ...) Ce droit donne au couple la possibilité de choisir sa flexibilité. D'autre part, Vivant prône l'instauration d'un chèque scolaire annuel pour chaque étudiant (dans le cadre de l'application complète de son programme) et un revenu de base de 400 € pour les étudiants de 18 à 25 ans, et ce, immédiatement en réorganisant, en Belgique, les bourses d'étude.)
- ***Reconnaissance du travail non rémunéré pour le bien être de la société, le respect de la dignité humaine et la valeur du travail accompli.*** (le bénévolat n'est pas interdit dans Vivant puisque le revenu de base est inconditionnel)
- ***Reconnaissance de la valeur économique et sociale du travail bénévole.*** (Pour Vivant, la confiance mutuelle est source de « Capital social » qui est l'un des fondements de l'économie.)
- ***Conciliation entre la vie familiale et vie professionnelle.***(grâce, dans Vivant, à la liberté de choix retrouvée).
- ***Sécuriser financièrement les femmes divorcées, veuves, victimes de violence ou pensionnées.*** (Revenu de base inconditionnel)

12) Commission des Episcopats de la Communauté Européenne – COMECE

- ***Créer une communauté de valeurs*** (Les valeurs de Vivant sont les valeurs humanistes dans le plus grand respect des valeurs religieuses et philosophiques individuelles)
- ***Inviter les citoyens à participer à tous les niveaux.*** (Vivant : budget participatif et référendum)
- ***Comblent les lacunes de la Charte en ce qui concerne : clonage, mariage, famille, liberté religieuse, éducation et droits sociaux.*** (Vivant propose de consulter la population pour ces grands sujets éthiques)

13) Confédération des Organisations Familiales de l'Union Européenne- COFACE

- ***Le bien-être du citoyen doit être l'objectif ultime et le sens des travaux de la Convention.***
- ***Prendre en considération les préoccupations de la vie quotidienne des citoyens et principalement de leur vie familiale dans tous ses aspects (éducatifs, soins, ...etc.)*** (Revenu de base inconditionnel, liberté du choix et de la flexibilité, référendum, programme Vivant sur l'enseignement)

14) Assemblée Nationale pour l'Union Européenne – Alain Barrau

- ***Affirmation du système de retraites par répartition.*** (Vivant : ce système de répartition est garanti grâce à la taxe sur la consommation : les actifs et les non-actifs paient en temps réel pour les actifs et les non-actifs)
- ***Définition d'un statut de l'étudiant.*** (Droit à un revenu de base inconditionnel et instauré rapidement grâce à une réorganisation du système de bourses)

15) Les Eglises Européennes- KEK

- ***Reconnaissance du rôle essentiel de la société civile.*** (Budget participatif et référendum)

16) Association des Femmes de l'Europe Méridionales- AFEM

- ***Garantir dans les objectifs de l'union : les droits fondamentaux et les libertés fondamentales.*** (dont la liberté d'entreprendre et de construire sa vie)

LA REDACTION